

AUREP



Métiers du Family Office (MFO)

FORMATION EN GESTION DE PATRIMOINE

ÉDITO



Catherine Orlhac

Responsable pédagogique
Certificat Métiers du Family
Office

“ Le candidat apprendra à gérer la pluridisciplinarité que requiert le métier de family officer. Il ne deviendra pas spécialiste de chaque matière, mais sera sensibilisé aux enjeux et aux contours de ce métier si particulier. ”

Depuis 2020, l’AFFO (Association Française du Family Office) a choisi l’AUREP pour mettre en place conjointement une formation qualifiante dédiée aux Métiers du Family Office. Cette formation est une première en France.

Le family officer, qu’il soit dédié à une famille unique ou à plusieurs familles, qu’il soit salarié ou prestataire dédié, occupe un rôle essentiel auprès des familles qu’il conseille. Sa mission globale est de les accompagner dans la gestion, la préservation et la transmission de leur patrimoine, tout en fédérant l’harmonie et la cohésion familiale.

Véritable chef d’orchestre, ses missions vont être aussi différentes qu’essentielles. Il doit être capable d’appréhender la situation de la famille dans sa globalité, d’acquérir les compétences nécessaires et d’identifier les bons interlocuteurs, au bénéfice des intérêts patrimoniaux.

Il ne s’agira pas de former le candidat pour qu’il devienne spécialiste de chaque matière, ce qui serait illusoire, mais plutôt de le sensibiliser aux enjeux et aux contours du métier, afin qu’il puisse s’entourer et fédérer une équipe de prestataires spécialisés dans l’intérêt bien compris de la famille.

LA FORMATION MFO EN CHIFFRES



2020

DATE DE CRÉATION



98 %

DE SATISFACTION
EN 2021



100 %

DE RÉUSSITE EN 2021



3

PROMOTIONS



PARIS



30

APPRENANTS
MAXIMUM PAR GROUPE

À PROPOS DE L'AFFO



Créée en 2001 et présidée par Monsieur Frederick Crot, l'AFFO est une association à but non lucratif ayant pour vocation de promouvoir le développement et la reconnaissance du métier de family officer en France et en Europe.

L'AFFO fédère les acteurs de ce métier et offre un lieu d'échanges, d'expertises et de connaissances pour renforcer les liens entre ses membres et créer une interactivité forte entre les différents professionnels du Family Office. L'objectif du métier est d'accompagner les familles dans la préservation de leur capital financier, humain et social sur plusieurs générations.

L'AFFO s'impose comme la référence naturelle dans le monde du Family Office autour de trois axes fondamentaux :

- **L'éthique** : posséder des valeurs professionnelles communes, respectées de tous, et regroupées dans une charte signée par chaque membre.
- **L'humain** : prendre en compte la dimension humaine et comprendre la psychologie des familles pour mieux les accompagner dans la prise de décisions.
- **Les compétences** : véritable chef d'orchestre, le family officer doit avoir des compétences multiples et la capacité de s'entourer des meilleurs spécialistes.



6, rue Clément Marot - 75008 Paris
01 53 57 89 30 - infos@affo.fr

in | affo.fr



"MÉTIERS DU FAMILY OFFICE" AUREP-AFFO

Rythme  3 jours successifs de cours par mois

Durée  20 jours, soit 140 heures

Ville  Paris

Modalité  Présentiel

Tarif  10 000 € (non soumis à TVA)

Il est également possible de constituer des groupes dédiés sur demande. Pour en savoir plus : contact@aurep.com.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le family officer doit être capable d'appréhender la situation de la famille et du groupe familial dans sa globalité.

Il doit accompagner la famille dans l'organisation de sa gouvernance par la mise en place de process internes pour faciliter et fluidifier les prises de décisions dans une vision intergénérationnelle.

Il doit appréhender la dimension économique, civile, sociale et fiscale du patrimoine et proposer la mise en œuvre de techniques d'ingénierie adaptées.

Il doit enfin comprendre les facteurs sociologiques et psychologiques pour mieux travailler avec une famille.

CARRIÈRES OU DÉBOUCHÉS

- Family officer, salarié ou indépendant
- Collaborateur du family officer



INSCRIPTIONS 2024

**Ouverture
en janvier 2023**



PLACES LIMITÉES

**30 participants
par groupe**





PRÉREQUIS

La formation intéressera particulièrement les professionnels, collaborateurs de mono ou multi family offices, les banquiers privés, les conseillers en gestion de patrimoine indépendants ou salariés et les professionnels du droit et du chiffre (notaires, avocats, experts comptables). Des compétences dans les domaines juridique, économique, financier et de gestion sont indispensables.

Cette formation est ouverte aux personnes qui justifient :

- › soit d'un diplôme reconnu par l'État de niveau RNCP 6 (équivalent bac +3/4) dans les domaines économique, juridique, commercial ou de gestion, sans autre condition,
- › soit d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la gestion de patrimoine, jugée suffisante par le comité de sélection.

Dans ce dernier cas, le candidat devra transmettre un dossier de validation des acquis. Cette procédure, soumise à l'approbation du comité de sélection, est facturée 300 €.

Pour en savoir plus :

www.aurep.com ou contactez-nous à l'adresse contact@aurep.com



LIEU
Paris



FORMAT
Annuel, de janvier
à novembre 2024



EXAMENS
Décembre 2024

PLAN DE FORMATION

Formation "Métiers du Family Office" AUREP-AFFO

Introduction	À la découverte du Family Office	UE1	7 h	
Savoir construire la carte ADN de la famille	Savoir construire la carte ADN de la famille - Cartographie des membres de la famille - Audit des valeurs familiales - Audit du patrimoine - Audit de l'entreprise et de sa structuration - Audit des risques	UE2	7 h	
La gouvernance	La gouvernance d'entreprise	UE3	14 h	
	La gouvernance familiale	UE4	10,5 h	
L'organisation patrimoniale de la famille	Connaître les grandes classes d'actifs et leurs modes de détention	UE5	7 h	
	Investir dans l'immobilier	UE6	7 h	
	Savoir investir dans le « Private Equity »	UE7	3,5 h	
	La philanthropie et les fondations	UE8	3,5 h	
	Comprendre la mise en place d'une bonne allocation d'actifs (allocation d'actifs globale/allocation d'actifs financière), les outils de délégation (mandats de gestion) et les outils de consolidation (monitoring)	UE9	7 h	
	Choisir le bon mode de conjugalité et protéger le survivant du couple	UE10	7 h	
	Maîtriser les aspects civils et fiscaux de la transmission entre vifs et par décès	UE11	14 h	
	Optimiser la transmission de l'entreprise dans le cadre familial : le pacte Dutreil	UE12	3,5 h	
	Anticiper l'incapacité d'un membre de la famille	UE13	7 h	
	Intégrer l'aspect international du patrimoine : les bons réflexes	UE14	7 h	
	Accompagnement de la famille ou comment gérer l'affectio familiae	Les profils et les préférences de chacun (Conseil & Membres Acteurs de la Famille)	UE15	7h
		La gestion des conflits au sein de la famille	UE16	3,5 h
		Zoom sur la Cession ou la Transmission familiale	UE17	7 h
		Positionnement du family officer et son offre	UE18	3,5 h
Cas pratiques : mises en situation	Études de cas	UE19	14 h	

EVALUATION

- Une première épreuve écrite de 2 heures notée sur 40
- Une seconde épreuve : rédaction d'un mémoire sur un cas pratique + présentation orale de 45 minutes, notée sur 60





LE PACK APPRENANT : EFFICACITÉ, ADAPTABILITÉ

Avec plus de 25 ans de recul sur nos formations, sur vos besoins et vos attentes, nous vous proposons ce qui est le plus utile et pertinent pour optimiser vos formations et les rendre 100 % efficaces et opérationnelles au cœur de votre métier.

Et parce que vous êtes aussi la clé de votre propre réussite et que se former doit être une expérience de partage et de plaisir, nous avons imaginé un parcours pédagogique innovant qui associe l'humain et le digital.

En effet, en plus des cours en présentiel et/ou en distanciel, dispensés par une équipe d'experts hautement qualifiée, l'AUREP met à disposition de chaque participant un pack apprenant complet :

- **Un accès à un extranet scolarité** où chaque participant pourra retrouver son planning de cours, émarger pour valider sa présence lors des cours, compléter les questionnaires satisfaction...
- **Un accès à notre plateforme LMS** proposant les livres de cours et supports de présentation utilisés par les intervenants lors des cours.
- **L'accès au logiciel des calculs patrimoniaux de l'AUREP** à télécharger sur votre smartphone* ou tablette*.

** non fournis dans le cadre de la formation*

UNE ÉQUIPE D'EXPERTS

Notre équipe pédagogique pluridisciplinaire se compose de professionnels tous reconnus comme des spécialistes dans leur domaine et qui travaillent au plus près des groupes familiaux. Ils ont l'art de partager leur savoir à la recherche de l'excellence. Leur seule ambition : faire progresser et donner à chacun les outils opérationnels dont il a besoin.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE



Catherine Orlhac
Président de l'AUREP



Christophe Achard
Associé fondateur INTUITAE



Rémi Béguin
Co-Owner PATRIM ONE
Administrateur AFFO



Evelyne Brugère Tignard
Président fondateur FOEB SOLUTIONS
Administrateur AFFO



Olivier Chomono
Directeur Associé
LA CURATELAIRE



Myriam Combet
Directeur INTUITAE
Conseillers Privés



Marie-Noëlle de Pembroke
Fondateur PEMBROKE Family
Office



Jean-François Desbuquois
Avocat Associé FIDAL



Natacha Fauchier
Diplômée Notaire



Marc Flammang
Fondateur et Managing Director
TELOS IMPACT



Yohann Floch'h

Directeur des investissements
ROCHER PARTICIPATIONS / CIO



Claire Goudet

Deputy CEO ROCHER
PARTICIPATIONS
Administrateur AFFO



Eugénie Guichot

Avocat Groupe ALTHÉMIS



Pascal Julien Saint-Amand

Notaire
Président Groupe ALTHÉMIS



Claude Lajugee

Associé METISSE Finance



Laurent Lamazère

Président LAMAZERE GESTION
PRIVÉE



Thierry Mabile de Poncheville

Administrateur AFFO et Président de
la commission Éducation et Formation
AFFO – Family officer



Alain Martel

Consultant - Expert
en gouvernance d'entreprise



François Mollat du Jourdin

Président Fondateur MJ&Cie
Président ENFO (European Network
of Family Offices)



Pascal Pineau

Associé METISSE Finance



Pierre Sabatier


Président PRIMEVIEW
Vice-président AUREP



Éric Seheux

Président OFFICIUM Asset
Management

CANDIDATURE EN LIGNE

- 
- **Vérifiez les prérequis (voir page 5)**
 - **Renseignez le dossier de candidature et joignez les documents suivants :**
 - Photo d'identité
 - CV
 - Copie de votre diplôme le plus élevé

À noter :

- Validation des acquis (si nécessaire) : le montant de la procédure est de 300 €.
- Des éléments complémentaires peuvent vous être demandés en fonction de votre situation.



INSCRIPTION

La procédure s'effectue en 4 étapes :

1

ÉLIGIBILITÉ

examen
de la candidature

2

RÉPONSE

dans un délai
de 15 jours

3

FINANCEMENT

en cas d'acceptation
de votre candidature,
vous disposerez alors
de 6 semaines pour
finaliser les modalités
de financement de votre
formation

4

VALIDATION

de l'inscription
après finalisation
du dossier de
financement

FINANCEMENT

Plusieurs possibilités vous sont offertes en fonction de votre profil :

- Je suis salarié..... → **Merci de vérifier les conditions d'éligibilité auprès de votre OPCO**
- Je suis à mon compte..... → **Merci de vérifier les conditions d'éligibilité auprès de votre OPCO**
(pro, indépendant et chef d'entreprise)
- Je suis demandeur d'emploi..... → **AIF**
- Je suis particulier → **Financement personnel**

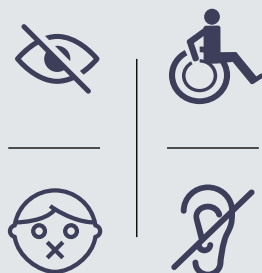


PLUS D'INFORMATIONS

Laurence Duchet ou Sandrine Lardeur
Tél : 04 73 17 15 10 • contact@arep.com

FACILITER L'ACCÈS À NOS FORMATIONS

L'AUREP est engagée dans une démarche d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Un référent handicap a été nommé et formé afin de faciliter l'accès à l'ensemble des formations.



Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?

- La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.
- Notre Organisme de Formation tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi. Tous nos formateurs, de part leurs expériences, sont sensibilisés aux situations de handicap.

N'hésitez pas à nous contacter.



Hélène Lasfargues
Référente handicap
referent@arep.com

ET APRÈS...

NOTRE TITRE RNCP NIVEAU 7

Expert en Conseil Patrimonial – ECP

SPÉCIALISATIONS

- › Ingénierie Patrimoniale du Chef d'Entreprise - ICPE
- › Gestion du Patrimoine à l'International - GPI
- › Gestion du Patrimoine des Seniors - GPS
- › Ingénierie en Allocation Patrimoniale - IAP

SÉMINAIRE D'ACTUALISATION

Chaque année, l'AUREP propose son séminaire d'actualisation des connaissances.

Cette rencontre annuelle, animée par des experts reconnus dans leur domaine, proposent aux professionnels de la gestion de patrimoine (conseillers en gestion de patrimoine, banquiers, notaires, avocats, experts-comptables...) une approche théorique et surtout pratique des nouveautés qui impactent leurs métiers afin de pouvoir les mettre en œuvre rapidement.

L'exhaustivité des thèmes abordés et la qualité des intervenants ont permis au fil des années de faire de ces journées un évènement incontournable de la gestion de patrimoine.

Les plus du séminaire

- › Des thèmes d'actualités différents chaque année
- › Des sujets intéressants toutes les spécialités : particulier, chef d'entreprise, gestion internationale...
- › Une belle opportunité pour entretenir et développer votre réseau professionnel
- › La possibilité de valider des heures de formations réglementaires (DDA/IAS, Carte Immo)



Le Club AUREP Alumni, un réseau sur toute la France et même au-delà

Dans un esprit associatif, convivial et interprofessionnel, le Club AUREP Alumni a vocation :

- › D'une part à rassembler l'ensemble de la communauté des élèves et anciens élèves de l'AUREP, suivant ou ayant suivi un cursus diplômant ou non diplômant ;
- › D'autre part à maintenir une relation durable et proactive avec l'équipe pédagogique de l'AUREP et sa direction.

RESTONS EN CONTACT

Inscrivez-vous à notre newsletter



in | f |  aurep.com

in affo.fr